

1255 – INDEMNITES DU TRESORIER

Taux voté à 100 % soit un total net de 191.09 € par 10 voix pour et 1 abstention.

1256 – ACHAT TERRAIN FUTUR LAGUNAGE

Suite au courrier de M. Bernard BEZY en date du 3/11/17 signalant l'omission de la parcelle ZE 15 d'une surface de 8a80 dans l'offre d'achat qui lui a été faite. Il convient de réévaluer celle-ci à hauteur de 1 700.00 €.

Le maire est autorisé à reprendre les démarches nécessaires pour l'achat de ce terrain.

Voté à l'unanimité.

Bilan eau potable

- La dernière analyse en date du 08/11/2017 fait état d'un taux de nitrate de 48.0 mg/l.

L'eau est donc déclarée conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

- Captage : le devis pour l'exploration des 3 conduites d'amenée des eaux au regard de jonction s'élève à 4 350.00 € HT pour 3 jours de travaux.

En attente du devis de la société Hydro-Vidéo.

Avec les dernières pluies, la situation semble s'améliorer au niveau du captage d'eau.

Visite des chemins ruraux

Une visite a été effectuée le 4/11/17 en présence de Bernard Joffrain, Jean-Luc Arnoult, Didier Bougrel et Sylvain Bougrel.

Les travaux à planifier sont :

- Buser le chemin en Metchevre pour éviter le ruissellement sur le chemin (prévoir 4 buses de 2.30 m).

- Nettoyer le ruisseau à côté de la maison de M. Jérôme Jeaugey et celle de M. Voinchet Jeanny jusqu'à la buse qui traverse la Départementale.

- Creuser le fossé au Douai pour éviter l'écoulement des eaux sur les terres.

- Creuser un fossé d'écoulement des eaux pour éviter le ruissellement sur le chemin suite au busage insuffisant de diamètre 20 effectué lors de la vente du fossé

Subvention lycée Diderot

Par courrier en date du 16 octobre 2017, le proviseur du Lycée Diderot sollicite une aide financière de la commune.

Au vu des arguments énoncés, le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Voté à L'unanimité.

Subvention AFM Téléthon

Par courrier en date du 8 septembre dernier, l'AFM Téléthon sollicite une aide financière de la commune ; Cette demande est refusée à l'unanimité.

Adhésion aux communes forestières

Compte tenu de la faible surface forestière de la commune, le conseil ne souhaite pas adhérer aux communes forestières.

A l'unanimité, le conseil ne donne pas suite à cette adhésion.

Achat parcelle communale ZC 31

M. Le Maire donne lecture d'un courrier de la SCI Charmes en Chalet qui souhaite acheter la parcelle ZC 31 d'une superficie de 2 ha 67 pour un montant de 6 000.00 € afin de développer sa zone résidentielle de loisirs.

Le projet prévoit une aire aménagée pour les camping-cars ainsi qu'un camping.

Le conseil prend acte de cette proposition pour argumenter au niveau du PLU intercommunal afin de classer cette zone en zone aménageable pour une aire de loisir.

En Revanche le prix indiqué semble sous-évalué par rapport à la vente effectuée en juin 2006 à hauteur de 8 000.00 €.

Le conseil préconise une étude sur la base d'un bail avec option d'achat afin de se réserver une solution de repli au cas où le projet serait abandonné.

OM : situation de l'apport volontaire

Après avoir examiné les différentes possibilités d'installation des bacs de l'apport volontaire acté par la CCGL, le conseil privilégie une installation en lieu et place de l'ancienne station d'épuration après son démantèlement.

Ce lieu sera proposé à la CCGL pour en vérifier la faisabilité et les contraintes liées à ce projet.

Avancement du PLUi intercommunal

Un compte-rendu du comité de pilotage en date du 7 novembre présentant le diagnostic du territoire et les enjeux a été examiné.

Compte tenu de la densité du document, certains élus ont souhaité avoir une copie du document afin d'en prendre une connaissance plus approfondie.

Divers

- **Problème électrique de l'Eglise** : suite à l'installation du nouveau compteur Linky, il s'avère que la puissance souscrite ne suffit pas pour alimenter le chauffage.

Après information prise auprès de Bernard Thabourin, la puissance nécessaire s'élève à 18 Kwh.

Le conseil demande une étude alternative chiffrée à cette augmentation de puissance.

La séance est levée à 23 h 00

Bernard JOFFRAIN	Danièle GEORGES pouvoir à Bernard JOFFRAIN	Didier BOUGREL
Robert ROCHE	Jean-François FEUTRIEZ pouvoir à Jean-Daniel BONHOMME	Sylvain BOUGREL
Richard CLEMENT	Jean-Daniel BONHOMME	Joël FEYEREISEN
Jean-Luc ARNOULT	Jean-Baptiste ROCHE	